



RETRAITE COMPLEMENTAIRE
INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

Rendez-vous en 2026

Tout au long de l'année 2025, nous avons travaillé au sein de la branche pour obtenir des avancées concrètes.

Votre texte de paragraphe

Cette année, la **CFDT** a obtenu des avancées significatives, à commencer par la **revalorisation des RMMG**. Après des années d'attente, cette mise à jour redonne de la dynamique aux rémunérations et reconnaît l'engagement des salariés.

Un accord unanime sur le **droit syndical** a également été conclu. Il réaffirme les droits syndicaux, tant au niveau de la branche qu'au sein des entreprises, et renforce les moyens d'action de vos représentants afin qu'ils puissent agir pleinement dans l'intérêt collectif.

D'autres chantiers ont débuté, notamment la révision de l'**Annexe II**. Ce travail sera déterminant pour préparer l'avenir des métiers, la formation et l'accompagnement des parcours. La **CFDT** restera particulièrement vigilante pour que ces évolutions se traduisent par des progrès concrets pour les salariés.

L'**Agenda social** adopté pour 2026 impulse une nouvelle dynamique pour l'année à venir. Il abordera des sujets prioritaires tels que les RMMG, les annexes II et IV, l'emploi des personnes en situation de handicap, l'égalité professionnelle, ainsi que la reconnaissance et la valorisation des salariés expérimentés. Beaucoup de sujets sensibles, mais aussi beaucoup de possibilités d'avancer.

*Avant de tourner la page de 2025, nous tenons à vous
souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.
Nous espérons qu'elles vous apporteront du repos et des
moments précieux avec vos proches.
Ensemble, nous continuerons à défendre
vos droits et à faire progresser la branche.*

